



# OBLIGATION MUTUELLE DANS ENTREPRISE

Par **LHOMME ARTOIS**, le **15/10/2013** à **13:37**

bonjour,

Actuellement salarié dans une PME du btp, j'ai une cotisation mutuelle retenue sur ma fiche de paie. Mon employeur (qui vient de racheter la boite) veut changer de mutuelle. Ai je le droit de refuser étant donné que mon amie peut m'insérer sous sa mutuelle entreprise.  
cordialement

Par **robertsam**, le **25/05/2014** à **14:35**

Bonjour

si vous êtes satisfait par rapport à votre mutuelle actuelle vous n'êtes pas obligé de la changer, sinon puisque vous cherchez une mutuelle entreprise efficace au devis raisonnable, pourquoi pas choisir d'abord un comparateur de mutuelle entreprise gratuit qui vous permet de choisir celle qui a des meilleurs qualité prix, voici ce comparateur

<http://www.choisirassurance.net/comparatif-mutuelle-entreprise.php> il est bien utile et immédiat

Bon courage